

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB du

19 AVRIL 2023 à 19 H

Présidente : D. RETERRE.

Administrateurs : D. Van Bever (en Vidéo), A.M. Habets, P.Schmets, B. Dewilde, E. Davaux.

Cellules : M. Loppe, B. Valentin,

Invités permanents : R. Gruselin, M. Hourlay , T. Lycops, P. Carlier, P. Achten.

Excusés : C. Didembourg, D. Vanleeuw, ,S. André.

H. Vleminckx – Huybens

Commission Technique

Feedback du tournoi international de Beach à Anderlecht – 4 et 5 Mars 2023.

Nombre de participants : 17 équipes.

Staff composé de 4 personnes.

Organisation parfaite, réduction importante sur la location grâce aux différents contacts.

Idem pour le sponsoring qui a permis de remettre des cadeaux souvenirs aux équipes.

Bonne couverture médiatique vu la présence de Télé-Bruxelles.

Feedback très positif de l'Adeps et bonne promotion pour la discipline vu le nombreux public présent pour les matchs des francophones du samedi.

Infrastructure pas idéale par rapport à ce que peut présenter l'aide néerlandophones à Leuven.

A souligner aussi le manque d'intérêts des membres du CA, en outre, pour une organisation d'une envergure internationale.

Bilan financier déficitaire (- 6.338 €) comblé en partie par un subside spécifique demandé à l'Adeps

Feedback du stage « volley pour tous » durant les vacances de Carnaval

Open stage BW-Namur

Nombre de participants : 35 personnes venant de 7 clubs différents durant 5 jours

Staff composé de 3 personnes.

A retenir en positif : les liens créés entre les participants et la bonne qualité des infrastructures.

Bilan financier positif (922 €) avec participation de 100 € par personne (inscription)

Demande de délégation d'un responsable pour la commission nationale de Beach

Le CA marque son accord pour la participation de P. HENS à cette commission. Attention toutefois à essayer de limiter sa présence dans des groupes de travail spécifiques vu que le montant prévu par l'art 17 sur une année de prestation est limité à un certain montant.

Remarque de P. Achten sur les différentes activités organisées par la cellule technique en même temps que celles organisées dans les entités. A éviter à l'avenir.

Commission des Rencontres.

Dates des prochains interprovinces.

Entité de Liège : 1^{er} novembre 2023

Entité du Hainaut : 30 décembre 2023

Entité du BW : 1^{er} avril 2024

Règlement complémentaire 2023-2024.

Discussion et adaptations de certains points. Le document modifié sera transmis à chacun pour vérification avant parution.

Finales francophones Jeunes 2024.

Cahier des charges : point reporté .

Décision prise pour certains frais : les frais de location de salle seront pris en charge par la fédération ainsi que les frais d'arbitrage.

Concernant l'attribution de l'organisation soit aux AOC (5) ou aux entités (7).

Résultat du vote : 5 votes pour les entités - 1 vote pour les AOC

Concernant le montant à verser par l'organisateur : vote à l'unanimité pour le fixer à 100 €

Concernant le choix du Ranking ou d'une autre formule pour compléter les tableaux de participation en cas de non-inscription , chacun apporte son avis aux différentes formules discutées.

Résultat du vote : 6 OUI pour le choix du Ranking des 5 dernières années.

Inscriptions pour le prochain championnat

M. Loppe donne des précisions sur la façon de procéder vu que le projet de travailler sur une plateforme unique avec VB n'est pas opérationnel.

Cahier des charges et règlement du tour final des seconds du 6 et 7 mai 2023.

Ok rien à modifier.

Commission arbitrage.

Fixation de l' indemnité d'arbitrage pour les finales francophones 2023

Le CA marque son accord pour un montant de 100 € par journée + frais de déplacement.

Cette prestation sera classée comme « activité spécifique » se déroulant sur plusieurs jours.

Courrier reçu du responsable de l'arbitrage.

Il est demandé à C. Didembourg de confirmer sa démission comme responsable de la commission d'arbitrage de la FVWB.

Un appel à candidature sera fait au plus vite afin que le prochain responsable puisse préparer la prochaine saison.

Date limite pour la remise des candidatures : le 20 mai 2023

Trésorerie.

P. Schmets donne des informations sur l'organisation d'une manche de la Golden Ligue qui doit se dérouler le 10 juin au Spiroudôme de Charleroi.

Il informe aussi d'une éventuelle redevance pour l'utilisation du programme Volley Spike lors de la prochaine saison.

Cela avait été prévu lors du lancement de l'application mais jamais réclamée jusqu'à ce jour par la V.V car les frais étaient couverts par un subside commun aux 2 ailes. Problématique du paiement pour les championnats de jeunes vu que ces derniers ne sont pas organisés de la même manière dans chaque entité.

Il se charge de négocier avec la VV avant de revenir avec une décision à ce sujet.

Divers.

Etat d'avancement des développements du portail.

La plupart des modifications demandées sont soit en test soit à finaliser. B. Valentin donne des précisions et répond aux différentes questions.

T. Lycops interpelle au sujet de réunions organisées uniquement avec les administrateurs ayant droit de vote (CA restreint).

La Présidente justifie ces réunions par l'urgence de prendre une décision dans des cas bien précis.

Communication vers les membres.

T. Lycops estime que certains points de notre communication devraient être fait de façon plus large pour s'adresser à tous nos affiliés. Une réflexion à ce sujet va être envisagée bien qu'il faille prendre en compte le fait qu'un grand nombre de membres ne renseignent pas leur adresse e-mail lors de l'affiliation et qu'il faut aussi respecter la RGPD.

Procédure transfert VV vers FVWB.

E. Davaux donne des précisions sur les contacts qu'il a pris avec VV pour tenter d'unifier cette procédure et une communication sera faite vers les clubs.

Modalités pour les entretiens des candidats au poste de Directeur Technique.

3 candidatures reçues.

L'entretien aura lieu le 3 mai en présence de Mr SOENENS – représentant de l'Adeps et de D. Reterre, M. Hourlay et E. Davaux.

Feedback du groupe de travail sur la structure et les statuts de la FVWB.

D. Reterre informe sur les différents contacts pris auprès d'autres fédérations (Hockey, Badminton en autres) et l'UCL Louvain(section Sport Management) qui nous a remis un projet budgétisé pour les différents postes envisagés.

Le projet est présenté et commenté par la présidente.

Le CA donne son accord de principe pour ce projet et pour l'engagement du montant budgétisé de 26.090 € .

<u>Résultat du vote</u> : 6 oui
--

En date du 18 avril, la Présidente a reçu un courrier signé par 3 administrateurs du BWBC en demandant que lecture soit faite lors de cette réunion.

Cette lettre demandait le retrait du statut de DA pour 2 joueurs ayant reçu ce statut comme le stipule l'article 315 & 5 du ROI .

Après la lecture, une discussion s'ensuit sur le bien fondé de cette demande et surtout sur la suite à donner à cette requête.

Le CA décide de ne pas intervenir vu que les procédures juridiques sont toujours en cours.

Approbation du PV du 15 Mars 2023.

PV approuvé sans remarque, E Davaux s'abstient vu qu'il était absent.

Date de la prochaine réunion : le Mercredi 24 mai au lieu du 10 mai 2023

Fin de la réunion : 22h 30

La Secrétaire FVWB

HABETS AM